



veuf de defuncte Marie Gessroy — de lad.
 Marguette Le Flem — femme de defuncte Jean Les
 Marcan, & de — leur consentement mutual
 par moy solennel — pris, J'eluy ay conjoinct
 en mariage par — par ~~ceux~~ de present,
 et celebre antula la sainte messe a leur intention, le
 tout en l'Eglise dudit Lieuance en presence de Francois
 Le Flem pere de lad. Marguette Le Flem, de M. Van patron
 de plusieurs autres qui ont declare n'avoient
 signez hors les soussignez de dix ans jour
 de premier lan mil Sept centes trois en intelligence
 de consentement approuves.



Francis Le Flem — LEBEVVANT
 J. Le Beauvillain — Louis Gessroy Janpetron
 J. Les Beauvillain — Yves Le Carré
 G. Lehoucq —

Et puis
C. leloey. J. de Louvain
Après les fiançailles & les trois proclamations de bans de
mariage à faire entre Louis le Beauant de la paroisse de
Raspes & Marye lefflem de cette paroisse de Louvain,
faites aux personnes des grandes messes par trois jours
de dimanches consécutifs, sçavoir le vingt-neuf Janvier
dernier, le premier jour de la fête de sainte feurien présent
mois, tant aud. Louvain qu'aud. Raspes, selon le
Certificat du St. Doncin R. de Raspes datte du 7. d'Après
sans aucune opposition ny révelation d'aucun
Empeschent. Canonique ne civil venu à notre
connoissance; Je soussigné J. de Louvain, D. de
Raspes, ay Interrogé publiquement led. Louis le Beauant

Le quinzième jour de february mil sept cent dix-neuf
après les  fiancailles faites en l'eglise
paroissiale de  vesprez par moy Nicolas Le
quelz prestres de cette paroisse Le vingt
et huitiesme de janvier de l'année et les proclamations de
bars y aussi canoniquement faites par trois jours solennels
consecutifs scauoir les vingt et neuf d'uid. mois de janvier
second et cinquiesme du present mois ne s'estant trouuée
aucun empeschement, je soubsigné recteur de l'interroye
publiquement en mon eglise paroissiale Louis de Beauuant
agée de vingt et huit ans, fils de deffunt francois, et
Louise, s'annoy, et marie gessroy agée de vingt et trois ans
fille de francois, et marie guyomar tous de cette paroisse
et de leurs consentemens mutuel par moy solennellement
présés par paroles de présent, Les ay conioint en mariage
en présence de d. gessroy, guyomar et jannin qui me scauent
signez Gilles de Beauuant, pierre d'agorij, Jean gessroy, et
autres soubsignans, et ay donné la benediction nuptiale au
marier pendant le St. sacrifice de la messe, Le tout selon la
forme de ce meste la Ste. eglise et le concile de Trente
D. Daniel de Jan gessroy P. PELLIANT 2. is in Le Coz
Guillaume Jannin
Nicolas Le Guinaud
Recteur de St. Louis

Plu. V. de.
Le dix huitiesme jour du mois d'auril l'an mil six Cent
quatre vingt six Louis ~~marquis~~ le Beauvais nay le
quinsiesme du mois filz de francois le Beauvais et
Louise Jannin ~~de~~ pere & mere menager de cette parroisse
a este baptise en l'eglise parroiale de St. Pierre par nous soubs
sig. ~~de~~ le perain et maraine ou l'epse Louis marquis
qui signe et magdeleine salomon de bratunoy qui ne s'ai-
gnent ~~de~~ L. marquis ~~de~~ Yves ~~de~~ L. ~~de~~

Holler. Nicolas quiomat Jugdual Matoffree prêtre.
Louis le beuvant ayé de cinquante trois ans mourut le dix
septembre mil sept cents trente neuf et fut enterré le
lundy main dans l'église paroissiale de sauz en presen
de gilles, et francois le beuvant ses freres de pierre
Jagorn de gabriel menguy et de plusieurs autres
Jugdual Matoffree prêtre

Maria Giffroy agée de quatre-vingt ans mourut le vingt-un
et fut inhumée le vingt-deux janvier mil sept cent trente
deux en présence de Louis Le Beauant. On eut de
celles et François des Beauants ses beaux frères.
R. Souverain
R. de la Roche